



Études Conseil

Sélection de références
2015-2017



ét

é d u c a t i o n
t e r r i t o i r e s

Évaluation

Comme toute politique publique, les politiques éducatives font l'objet d'évaluations, indispensables pour en mesurer les effets et conduire à d'éventuelles révisions. Pour les missions qui nous sont confiées, nous mettons en œuvre des procédures rigoureuses incluant une formulation claire des questions évaluatives et, pour chacune d'elles, la définition de registres, de critères et d'indicateurs permettant d'explicitier les relations entre réalisations, effets et impacts. Nos évaluations incluent des enquêtes de terrain, des questionnaires, des observations et des entretiens avec les acteurs, parents, élèves, enseignants, éducateurs et partenaires.

ÉVALUATION NATIONALE DES PROJETS ÉDUCATIFS DE TERRITOIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Dans le contexte de la généralisation et du renouvellement des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT), le ministère de la Jeunesse et des Sports a engagé une évaluation nationale pour apprécier les impacts de cette politique sur le développement de l'offre périscolaire territoriale. Le PEDT a été l'occasion pour de nombreuses collectivités de formuler leur ambition en matière de politique éducative. Après une enquête quantitative réalisée auprès de plus de 3 000 communes, nous avons étudié vingt projets éducatifs territoriaux dans cinq Départements (avec *ENEIS Conseil*). Le rapport final est diffusé sur le site : jeunes.gouv.fr

ÉVALUATION DES PROJETS EN FAVEUR DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (CSTI)

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT- ANRU

Doté de 100 M€, le programme d'investissements d'avenir a retenu 44 projets pour favoriser la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs de la CSTI, innover dans les approches pédagogiques et développer l'égalité des chances dans l'accès aux filières STI. La mission d'évaluation (2014-2017) inclut une cartographie des projets, un questionnaire en ligne, des entretiens téléphoniques, une enquête qualitative *in situ* auprès des projets et des publics bénéficiaires, l'animation d'ateliers participatifs et la formation des porteurs de projets à l'évaluation (avec *Planète Publique*).

ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ ALLOUÉE AUX LYCÉES ACCUEILLANT UN TAUX ÉLEVÉ DE BOURSIERS

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Dans une logique d'égalité des chances, le conseil régional apporte un financement aux établissements des territoires les plus défavorisés pour soutenir le développement d'activités culturelles. L'évaluation porte sur l'impact de cette dotation sur la réussite éducative des élèves. Le protocole d'évaluation adopté s'est attaché à étudier l'effet de la dotation de solidarité sur le climat scolaire. La démarche prévoyait une phase qualitative auprès de 20 lycées, un questionnaire aux équipes de direction des 177 établissements concernés et des séminaires de réflexion avec la Région et les représentants des lycées.

Agents techniques

Employeurs des ATTEE depuis 2004, les Départements et les Régions mettent à la disposition des EPLE les moyens nécessaires pour l'accomplissement des missions d'accueil, de restauration, d'hébergement et d'entretien général et technique des bâtiments. Nous leur proposons une expertise pour le calcul de la répartition des moyens selon les besoins des établissements, la définition de référentiels d'emplois et de niveaux de services, la gestion des remplacements et des restrictions médicales et un appui méthodologique pour améliorer la coopération avec les gestionnaires et les conditions statutaires et sociales des agents.

HARMONISATION DES RÈGLES DE RÉPARTITION ET DE GESTION DES AGENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

RÉGION GRAND EST

Issue de la fusion de trois anciennes Régions, la Région Grand Est souhaite harmoniser les procédures de gestion des agents techniques affectés dans 234 lycées et 12 agences territoriales regroupant des moyens mutualisés. La nouvelle Région envisage également d'intégrer la maintenance informatique aux missions couvertes par le dispositif. Les consultants d'*Éducation & Territoires* l'accompagnent dans cette mission qui inclut l'élaboration des méthodes et des outils d'allocation des moyens humains ainsi que le transfert des compétences.

ÉLABORATION DE RÉFÉRENTIELS DE DOTATION D'AGENTS ET DE NIVEAUX DE SERVICES

DÉPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

Le Département de la Charente-Maritime a engagé une démarche visant à redéfinir des critères objectifs de répartition des ATTEE sur l'ensemble des collèges et d'organisation de leur travail. La mission réalisée par nos consultants inclut la visite de 12 collèges, des entretiens avec tous les agents, un questionnaire en ligne aux gestionnaires des 51 collèges, des ateliers de travail avec les représentants des agents et des équipes de direction des collèges, une journée d'information pour les gestionnaires et de formation pour les agents d'entretien.

FORMATION D'AGENTS DE COORDINATION POUR LA MISSION D'ENTRETIEN

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

Après la mise en place de deux équipes d'ATTEE référents, l'une pour la restauration, l'autre pour l'entretien général, le Département de la Vendée a souhaité être accompagné dans la formation des 6 agents de l'équipe entretien. Notre intervention visait deux objectifs principaux : l'apport d'un socle commun de connaissances sur les techniques de nettoyage et d'entretien et sur l'organisation du travail au sein des établissements ; un appui technique, méthodologique et opérationnel pour la production d'un référentiel.



Numérique

La loi de refondation de l'école de la République adoptée en juillet 2013 marque la volonté de l'État de faire entrer l'École dans l'ère du numérique. Cette ambition nationale clarifie les responsabilités incombant aux collectivités territoriales.

Pour accompagner leur montée en compétences dans la gestion du numérique éducatif, nos missions couvrent toutes les thématiques concernées : infrastructures et équipements, maintenance, ressources multimédias, communication en ligne, Espaces Numériques de Travail (ENT).

RÉALISATION D'ÉTUDES THÉMATIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - DIRECTION DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Pour la direction en charge du numérique éducatif (DNE), nous réalisons, dans le cadre d'un marché cadre (avec *Accenture*), des études thématiques relatives aux équipements et aux usages. En 2016 et 2017, nous avons réalisé trois études : deux sur le rôle de la DNE pour la valorisation des usages pédagogiques du numérique aux niveaux académique et national ; la troisième étude porte sur le BYOD (*Bring Your Own Device*), sujet d'une importance décisive pour les Départements et les Régions.

STRATÉGIES DE MUTUALISATION DES COMMUNES DANS LE DOMAINE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

CAISSE DES DÉPÔTS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le développement du numérique dans l'enseignement primaire est contrarié par une dispersion importante des ressources. La mutualisation apparaît comme un moyen susceptible de surmonter cet obstacle. L'étude réalisée par *Éducation & Territoires* (avec *Accenture*) a permis d'identifier les modes d'organisation disponibles et déjà pratiqués, leurs avantages et leurs inconvénients, de repérer les dynamiques porteuses et de formuler des recommandations stratégiques et méthodologiques en direction des communes et des intercommunalités pour développer de telles démarches.

ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENT DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE / VILLE DE PARIS

Depuis 2012, nous accompagnons la Région Île-de-France et la Ville de Paris dans le déploiement d'Espaces Numériques de Travail (ENT) dans les collèges et les lycées franciliens, en étroite concertation avec les autorités académiques et les industriels développeurs d'une solution ENT en *Open Source*. Notre cabinet prend notamment en charge la communication et l'animation des sites dédiés : monlycee.net et parisclassenumerique.fr (avec les sociétés *Web Services pour l'Éducation* et *Olkoa*).



Financement

Depuis le premier acte de la décentralisation, les Départements et les Régions ont une obligation de financement du fonctionnement des établissements d'enseignement publics et privés. Nous leur apportons un appui opérationnel sur l'ensemble des questions financières auxquelles elles se trouvent confrontées : calcul de la dotation globale de fonctionnement sur la base de critères objectifs, harmonisation des tarifs de restauration et gestion financière du service d'hébergement, calcul du forfait d'externat, etc.

HARMONISATION DES RÈGLES DE CALCUL DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES LYCÉES AGRICOLES

RÉGION PICARDIE

La Région Picardie souhaitait analyser les modes de gestion des lycées agricoles dans la perspective d'une harmonisation du calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) avec les lycées de l'Éducation nationale. La mission inclut un audit financier des centres constitutifs de trois lycées agricoles et une simulation sur ces lycées d'un changement de calcul de leur dotation.

HARMONISATION DES TARIFS DE RESTAURATION DES LYCÉES

RÉGION RÉUNION

Pour mettre fin aux inégalités tarifaires des services de restauration et d'hébergement (SRH) entre les 44 EPLE régionaux et intégrer un coût supplémentaire lié à la consommation de produits locaux, la Région a engagé une démarche d'harmonisation de ses tarifs. Dans un contexte social caractérisé par un taux de boursiers élevé, le conseil régional a souhaité profiter de cette réflexion pour proposer une aide aux familles en difficulté financière. Les pistes d'évolutions proposées prévoient la suppression de prélèvements historiques, la définition par la Région du taux de charges communes, l'extension du fonds régional de restauration à tous les commensaux, etc.

RÉVISION DES RÈGLES DE CALCUL DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES

Éducation & Territoires a accompagné le Département en 2017 pour la mise en place d'un nouveau mode de calcul de la DGF 2018. La mission inclut une analyse préalable, un nouveau mode de calcul, une simulation (sous tableur), l'animation d'un groupe de travail de gestionnaires et principaux, le calcul anticipé de la dotation 2018. Nous avons également traité le financement de l'éducation physique et sportive (EPS) et le mode de gestion du service de restauration.

Projets de territoire

Partenaires à part entière du service public d'éducation aux côtés de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, dans le cadre des responsabilités que les lois de décentralisation leur accordent, sont amenées à prendre des initiatives qui les engagent sur le long terme, notamment pour faire face aux évolutions démographiques, pour anticiper des besoins en équipements nouveaux, pour envisager des regroupements et des transferts de responsabilités ou de compétences.

ÉTUDE DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DES LYCÉES AU REGARD DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Confrontée à une perspective d'augmentation de la population lycéenne (3 000 élèves), la Région Centre-Val de Loire envisage de construire de nouveaux établissements dans les zones soumises à une forte pression démographique. Le cabinet *TMO-Régions* a réalisé une étude sur les évolutions de la population lycéenne jusqu'en 2030 tandis qu'*Éducation & Territoires* a calculé la capacité d'accueil de 56 lycées situés dans les bassins sous pression. La mission a permis de connaître en détail le niveau des places disponibles dans les lycées et de déterminer la localisation la plus adéquate pour les nouveaux lycées.

COORDINATION DES ACTEURS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU DÉCROCHAGE SCOLAIRE

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

La loi de mars 2014 a donné aux Régions la responsabilité de la coordination des acteurs du décrochage scolaire. La Région Midi-Pyrénées a souhaité être accompagnée par *Éducation & Territoires* pour réaliser un inventaire et un diagnostic des dispositifs existants et pour animer la concertation avec les acteurs concernés : Éducation nationale, enseignement agricole, missions locales, enseignement privé, organismes consulaires, etc.

PRISE EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE-SÈVRE-AUTISE

Face à la baisse démographique structurelle observée en zone rurale et à la diminution induite des effectifs scolaires, de plus en plus de petites communes optent pour le transfert des compétences scolaire et périscolaire à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Nous avons accompagné deux EPCI de l'Ouest de la France dans la prise en charge de ces compétences. Le principal enjeu de ces missions consiste à penser l'offre éducative à l'échelle d'un territoire en s'émancipant des frontières historiques des communes.

Prospective et recherche

Depuis sa création en 2002, les experts, consultants et formateurs d'Éducation & Territoires participent activement aux débats d'idées sur les grandes questions qui se posent au système éducatif français. Notre équipe est régulièrement associée à des études conduites par des organismes de réflexion, d'expertise et de concertation. Depuis 2010, nous organisons régulièrement des conférences-débats sur des sujets d'actualité. Elles permettent aux responsables nationaux et locaux de l'éducation de confronter leurs points de vue, leurs expériences et leurs interrogations.

FUTUR-ÉDUC - IMAGINER L'ÉCOLE POUR TOUS À L'ÈRE NUMÉRIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avec la *FING* (Fondation Internet Nouvelle Génération), nous avons développé le projet de réflexion prospective *FuturÉduc* visant à faire émerger des visions partagées et originales du futur de l'École à l'ère du numérique pour tous dans le monde francophone (France, Suisse, Canada). L'ambition était de susciter un imaginaire collectif sur l'éducation au sein des communautés éducatives (enseignants, élèves, parents, chefs d'établissement, éditeurs, innovateurs, etc.). Rapport final consultable sur le site : reseau.fing.org/p/futureduc

QUELLES FINALITÉS POUR QUELLE ÉCOLE ?

FRANCE STRATÉGIE

Sous la direction de Son-Thierry Li, un groupe d'acteurs de l'éducation auquel participait Serge Pouts-Lajus, directeur d'Éducation & Territoires, a travaillé pendant plusieurs mois à concevoir des alternatives à l'organisation actuelle du système éducatif national en reprenant à la source l'ordre de ses finalités. Rapport final de l'étude consultable sur le site de *France Stratégie*.

POUR UN ENT SOCIAL ET COLLABORATIF

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Avec l'entreprise *SOPRA*, nous avons participé au projet de recherche et développement consacré à la conception de services innovants et de nouvelles fonctionnalités collaboratives et sociales pour les ENT (espaces numériques de travail). *Éducation & Territoires* s'est principalement engagé dans la conception des services et dans l'organisation d'expérimentations dans des collèges.

Créé en 2002, *Éducation & Territoires* est un cabinet d'études et de conseil au service des politiques éducatives territoriales.

Nous accompagnons et conseillons l'État et les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets éducatifs, à toutes les étapes du développement de leurs actions : diagnostic, conception, mise en œuvre, évaluation et formation.

Les champs d'expertise et les domaines d'intervention de nos consultants couvrent l'ensemble des composantes de la politique éducative territoriale et des compétences des collectivités : projets éducatifs de territoire, équipements scolaires et périscolaires, financement et fonctionnement des établissements, évaluation des politiques éducatives, innovation et numérique.

En complément de son offre d'études et de conseil, *Éducation & Territoires* propose aux agents des Départements et des Régions en charge de l'éducation des formations dans tous les domaines relevant de leurs compétences. Les activités de conseil et de formation d'*Éducation & Territoires* permettent ainsi à nos consultants et à nos formateurs de maintenir un niveau d'expertise élevé et actualisé.

Informations :

www.education-territoires.com

Contact :

Serge Pouts-Lajus, directeur associé
spl@education-territoires.com

éducation & territoires

57, rue Meslay - 75003 Paris

Tél : 01 42 71 30 98 - Fax : 01 42 78 80 12

contact@education-territoires.com

SAS au capital de 80000€
RCS Paris B 443735790

Organisme de formation déclaré sous le n°11 75 386 91 75
auprès de la Préfecture de la Région Île-de-France